



## Conseil municipal • Février 2023

Lundi 6 février 2023, à 20h00

Vous pouvez assister au Conseil municipal le **lundi 6 février** dès 20 heures. Vous pourrez venir y assister ou y assister depuis votre canapé !



# CONSEIL MUNICIPAL

La séance sera retransmise en direct sur Facebook et sur le site internet de la Ville.

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur <https://magny-les-hameaux.fr/>, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, allô M. le Maire, visite de quartiers & hameaux...

### Coordonnées

Hôtel de Ville  
1, Place Pierre Bérégovoy  
78114  
Magny-les-Hameaux